



Non au Harcèlement

publié le 09/12/2020

Un clip de sensibilisation par les 4èmes CHAAP avec l'Education Musicale en lice pour le concours national "Non au harcèlement"

Descriptif :

Parce qu'il s'agit d'une demande d'élèves sur un sujet important, l'atelier CHAAP s'est mobilisé pour la lutte contre le harcèlement scolaire.



Puisque l'on estime qu'un enfant sur dix en est victime au cours de sa scolarité et qu'actuellement plus de 700 00 élèves en souffrent, une politique nationale de sensibilisation au harcèlement scolaire est déployée en France à travers différents dispositifs dont le concours "Non au harcèlement". [Il s'agit en effet d'un problème majeur reconnu comme priorité par les autorités de l'Éducation Nationale depuis La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 . [↗](#)

Si notre collège semble relativement épargné par ce phénomène, il en va de notre devoir à tous de rester attentif aux indices d'une souffrance d'enfant et d'agir pour y remédier.

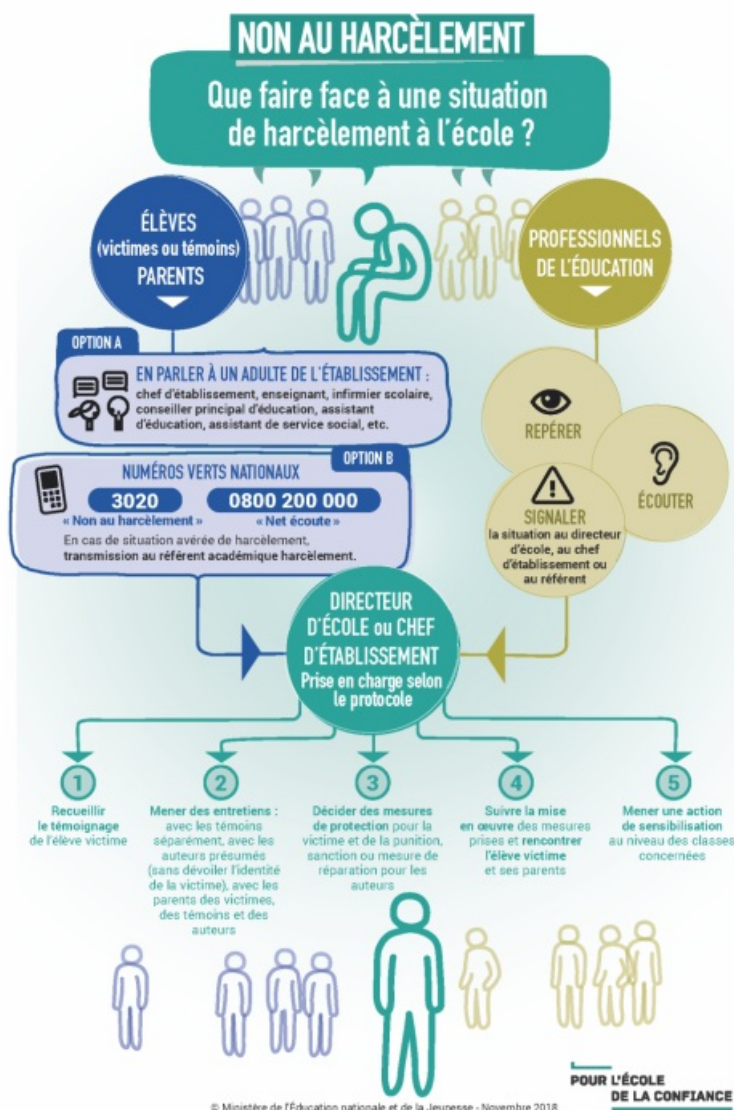
Il y a harcèlement scolaire quand un élève fait subir à un autre, de manière répétée, des propos ou des comportements agressifs. La loi punit le harcèlement scolaire, mais aussi les violences scolaires et la provocation au suicide. Les victimes peuvent alerter un adulte de l'établissement, les personnes référentes, la direction de l'établissement scolaire ou des associations.



Un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes : **Le 3020.**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à la disposition des élèves, des familles et des professionnels un numéro pour signaler les situations de harcèlement entre élèves. Ce dispositif téléphonique, gratuit depuis tous les postes, propose écoute, conseil et orientation aux appelants. Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique et avec l'accord des personnes concernées, elles sont alors transmises aux référents harcèlement de l'Éducation nationale grâce à un outil sécurisé fourni par l'administration.

Le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.



Ainsi la conjonction de demande d'élève et de la nomination de référents dans les établissements (Mme Compain-Metereau et M. Chiffray dans notre collège) suite à la politique mise en œuvre au sein de l'éducation nationale a poussé l'équipe de **l'atelier CHAAP / Education musicale destiné aux 5èmes de la classe à horaire aménagé Arts Plastiques** à mettre en place la création d'un clip de communication à la fois support d'échange et de sensibilisation afin de participer au concours national[**« Non au Harcèlement »** - [🔗](#)

La bande annonce du Clip : [🔗](#)



Engagée au début de l'année 2019/2020 mais achevée en décembre 2020 en raison du confinement, la séquence engagée contenait cinq phases. Fut d'abord mis en place un temps d'échange autour de témoignages des élèves, des schémas du harcèlement physique et numérique ainsi que des solutions à proposer le cas échéant, ce qui a permis de créer de façon informelle des référents harcèlement chez les élèves du niveau.

La phase de création fut ensuite mise en place. Le parti-pris était de se rapprocher au mieux de la réalité crue de ce tristes types d'événements en modérant la narration dans la phase audio comme vidéo afin d'impliquer le spectateur le plus intensément possible. La partie d'écriture des paroles prit ainsi la forme de citations ordonnées de paroles entendues dans des témoignages de harcèlement. La partie Audio encadrée spécifiquement par **M. Chaudy** consista en une mise en rythme de sons et de bruits liés au thème abordé. Enfin la phase Vidéo mit en œuvre deux performances artistiques liées à la place du corps de l'auteur et du spectateur dans une création, la première reliée aux cas des Paparazzi et la seconde à la désorientations des victimes de harcèlement.

La fiche pédagogique :

[harcel_paraz-1](#) (PDF de 101.8 ko)

Parcours Santé : Question de la victime, situation de harcèlement

Parcours Citoyen : Question de la légalité, situation de harcèlement

Parcours d'éducation artistique et culturel : Place du corps de l'auteur et du spectateur dans une oeuvre,

Documentaire/Art/Performance : la question de la véracité/crédibilité

Le clip des élèves désormais en 4èmes CHAAP participera au concours national Non au Harcèlement 2020/2021. Si la prise de risque est certaine concernant la radicale intégrité de sa forme, cette création audiovisuelle conserve à notre avis toutes ses chances de par sa singularité.

Attention, cette vidéo en raison de ses propos et des situations mises en scène est susceptible de choquer la sensibilité des personnes les plus fragiles. La violence représentée ici n'est que l'expression sans complaisance d'une réalité actuelle. Les personnes présentes à l'écran jouent des rôles dans une fiction inspirée de faits réels. Le clip est en ligne sur la chaîne Youtube du dispositif « Lesimagesenmouvement ».



Non au Harcèlement par l'atelier CHAAP :



Document joint

 [harcel_paraz](#) (OpenDocument Text de 21.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.